

*Questions orales*

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** J'ai abordé à fond cette question chaque fois que nous en avons eu l'occasion à la Chambre des communes et les politiques du gouvernement ont été clairement expliquées.

**M. Stanfield:** Étant donné la constante escalade dans le taux d'inflation au pays d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre, la majoration atteignant près de 10 p. 100 actuellement, le ministre a-t-il l'intention d'annoncer de nouvelles mesures, vu que l'économie entière se trouve touchée et que l'inflation n'affecte pas simplement les aliments comme le ministre voudrait nous le laisser croire. Va-t-il présenter des mesures efficaces ou laissera-t-il l'inflation sans contrôle au pays?

● (1410)

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur l'Orateur, la poussée inflationniste continue à créer un manque d'équilibre entre l'offre et la demande de denrées alimentaires, de produits non alimentaires et de combustibles et, comme je l'ai indiqué au député et à ses collègues, le genre de politique qu'il préconise ne s'applique à aucun de ces produits. Le gouvernement a adopté plutôt des lignes de conduite qui augmenteront l'offre et créeront un meilleur équilibre des prix au Canada, et qui réduiront l'action avilissante des prix sur le pouvoir d'achat et les épargnes des Canadiens en étayant leur revenu. Plus d'argent est maintenant disponible grâce aux mesures tendant à réduire les taxes sur les marchandises, et à augmenter les pensions de vieillesse et les allocations familiales, ce qui protège les familles à revenu faible et fixe, et à d'autres mesures de ce genre.

**M. Stanfield:** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Quand le ministre des Finances sera-t-il enfin prêt à admettre que les lignes de conduite qu'il suit ou ne suit pas mènent le pays et le citoyen moyen au désastre.

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Prince Edward-Hastings a la parole pour poser une question supplémentaire.

LA HAUSSE DE L'INDICE DES PRIX—L'OPPORTUNITÉ DE STIMULANTS FISCAUX À LA PRODUCTION

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand le gouvernement entend présenter des stimulants fiscaux précis visant à susciter un accroissement de la production qui la portera pratiquement au niveau de la demande accrue que nous observons aujourd'hui, de manière à ce que l'on puisse contrôler l'inflation et juguler la hausse en spirale du coût de la vie.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, la question de l'honorable représentant ne manque pas de fondement, en ce sens qu'il reconnaît que le problème qui se pose aujourd'hui en économie n'en est pas un de demande mais d'insuffisance des approvisionnements. Il reconnaît avec à-propos qu'il nous faut multiplier les moyens de production du pays. Mais il ne semble pas se rappeler les mesures mises de l'avant par le gouvernement actuel et adoptées par le Parlement sous la forme de stimulants fiscaux aux entreprises consentis aux indus-

[M. McGrath.]

tries de fabrication et de production et qui ont eu pour effet d'accroître les projets d'investissement de capitaux au pays de 15 p. 100 en 1973 par rapport à 1972, de 20 p. 100 prévu pour 1974 par rapport à 1973, et de plus de 40 p. 100 dans le secteur de l'industrie de la fabrication et de la transformation.

**M. Hees:** Monsieur l'Orateur, comme les mesures dont a parlé le ministre...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Hees:** ... ne donnent manifestement pas...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne sais pas très bien si le député allait faire un discours ou poser une question. Ce n'est évidemment pas l'habitude du député. La présidence donnera bien sûr la parole au député pour une question supplémentaire, et puis ensuite au député de York-Sud suivi du député de Témiscamingue qui désirent poser des questions supplémentaires. Ensuite, nous passerons à d'autres questions supplémentaires sur ce sujet très important. La parole est au représentant de Prince Edward-Hastings.

**M. Hees:** Je disais simplement qu'étant donné que les mesures dont a parlé le ministre ne donnaient manifestement pas les résultats attendus et comme il est maintenant évident que le gouvernement n'a pas l'intention de présenter ces stimulants fiscaux qui sont si nécessaires, le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre quand il va abandonner l'attitude indolente qu'il affiche actuellement pour passer à l'action et faire avancer l'économie du pays. Quand va-t-il passer à l'action?

**M. l'Orateur:** La parole est au député de York-Sud.

LA HAUSSE DE L'INDICE DES PRIX—DEMANDE DE CESSATION DE L'OCTROI DE DÉGRÈVEMENTS FISCAUX AUX SOCIÉTÉS

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Finances. Compte tenu du fait que les dégrèvements d'impôts qu'il a présentées et que la Chambre a adoptés avec l'aide des députés conservateurs n'ont pas produit et ne peuvent produire les résultats attendus, le ministre voudrait-il donner à la Chambre l'assurance qu'il ne compte pas offrir aux sociétés constituées au Canada un autre demi-milliard de dollars qui ne pourraient être que gaspillés également.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je ne saurais réfuter plus catégoriquement le préambule de l'honorable représentant.

LA HAUSSE DU COÛT DU LOGEMENT—L'AIDE AUX ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES—LES MESURES ENVISAGÉES DANS LE CADRE DE LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines une question supplémentaire portant de façon générale sur le coût de la vie. Compte tenu du fait que le coût du logement est monté de 0.8 p. 100 et que le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement a lancé un appel aux entrepreneurs en construction pour qu'ils bâtissent des maisons destinées aux gens à faible revenu, le ministre nous dirait-il si quelques nouvelles mesures plus efficaces seront prises par son ministère en vertu de la loi